



**PRÉFET  
DE LA VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# LA LETTRE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Lettre n°83 mai 2022

## Éditorial

517, c'est le nombre total d'infractions relevées en ce week-end de l'Ascension, par les forces de l'ordre départementales et l'Unité motocycliste zonale de la CRS. Pourquoi ?

De janvier à fin avril, nous comptons + 66 % de suspensions liées à l'alcool par rapport à la même période en 2021. Le nombre de suspensions pour excès de vitesse a lui presque doublé !

J'ai en outre constaté une augmentation constante des infractions, atteignant + 33,13 % en avril par rapport à janvier dernier. J'ai donc décidé de lancer une opération « coup de poing », avec le renfort de 12 motards de la CRS Sud-Ouest. Il m'apparaît indispensable de rappeler que le code de la route s'applique à tous. Ceci est d'autant plus important que les vacances d'été se rapprochent et avec elles, un relâchement parfois de la vigilance. Ce relâchement peut s'avérer dramatique. En 2020, un accident mortel sur six en France avait au moins une cause liée au non respect des règles de circulation : priorités aux intersections, dépassement, changement de file, usage du clignotant... Sur la route, il est capital d'adopter un comportement responsable.

Bonne route, en toute sécurité,

Emilia Havez, Directrice de cabinet,  
cheffe de projet sécurité routière  
Préfecture de la Vienne



## L'INFO DU MOIS

### Le risque routier professionnel

Avec près de 31 % des décès, le risque routier est la première cause d'accident mortel au travail. Chaque année, 11 % des tués sur la route sont des salariés se déplaçant pour leur profession, selon une enquête IFOP-MMA sur le risque routier professionnel en entreprise. Seuls 17 % des dirigeants de TPE/PME/ETI le savent.

Sont considérés comme accidents du travail ceux qui surviennent lors des trajets liés à l'exercice d'une profession et les trajets habituels domicile-travail.

Selon l'enquête, 42 % des actifs sont amenés à conduire dans le cadre de leur travail, dont 81 % utilisent un véhicule au moins une fois par semaine et 50 % au moins une fois par jour.

En conduisant, 82 % des salariés affirment adopter des attitudes dangereuses, 71 % disent ne pas respecter systématiquement les limitations de vitesse, 56 % utilisent leur téléphone au volant, 32 % somnoient, 28 % ne respectent pas les règles de priorité et 18 % conduisent après avoir consommé plus de deux verres d'alcool.

Depuis la mise en place de nouvelles limitations de vitesse à 30 km/h en ville ou

SUITE PAGE 2

# L'INFO DU MOIS (suite)





à 80 km/h sur routes, 56 % admettent qu'il leur arrive plus souvent de ne pas respecter ces limites pour leurs trajets professionnels. 49 % des conducteurs affirment avoir frôlé l'accident et 19 % disent en avoir déjà eu. En général, l'accident est imputable au manque d'attention (35 %), au refus de priorité ou au non-respect d'un stop ou d'un feu tricolore (25 %), à une vitesse excessive (12 %).



Dans le même sondage : parmi les dirigeants d'entreprise, 33 % ne savent pas que leur responsabilité peut être engagée en cas d'accident d'un salarié sur un trajet effectué dans le cadre de son activité professionnelle, 57 % qu'ils peuvent être aussi responsables dans le cas d'un trajet domicile-travail. 41 % des dirigeants de TPE, PME et ETI ont le sentiment d'être insuffisamment informés sur les enjeux et règles relatifs au risque routier en entreprise.

Seuls 18 % des dirigeants ont déjà mis en place des actions de prévention du risque routier. 6 % ont planifié une action de sensibilisation au risque routier pour 2022. 44 % des dirigeants indiquent avoir mentionné le risque routier dans le document unique de l'entreprise, ce qui est pourtant obligatoire (l'article L4121-1 du Code du Travail).

## BILAN DE L'ACCIDENTALITÉ

	Mai 2019	Mai 2021	Mai 2022	Évolution 2021/2022	Janv - Mai 2019	Janv - Mai 2021	Janv - Mai 2022	Évolution 2021/2022
 Accidents	34	24	23	-1	117	103	95	-8
 Tués	1	2	1	-1	11	12	4	-8
 Blessés	43	31	34	3	139	133	128	-5
 Dont blessés hospitalisés	23	11	17	6	72	49	54	+5

Les modifications profondes des conditions de trafic au cours de l'année 2020, en raison de la crise sanitaire ont impacté les chiffres de l'accidentalité. Pour cette raison, une double comparaison est présentée, avec les données 2021 et celles de 2019, année précédant la crise sanitaire.

# ACTUALITÉS

## Un week-end dédié à la sécurité des motards

Les 21 et 22 mai, les motards du département avaient l'opportunité de participer à une journée « reprise du guidon », avec le Moto club Baillargeois ou à la traditionnelle Journée de la moto, organisée chaque année par l'Escadron départemental de gendarmerie de la Vienne. Le premier se tenait au centre d'examen du permis de conduire de St Georges-les-Baillargeaux et le second au circuit du Val de Vienne au Vigeant.

Au programme de la journée « reprise de guidon » : circuit pédagogique axé sur les sites d'accidents mortels de 2RM de la Vienne, ateliers (angles morts, trajectoire de sécurité, méfaits de l'alcool...) et repassage du code. Un tirage au sort permettait de gagner des gilets airbag. Le lendemain, 80 motards ont pu effectuer une randonnée moto avec pratique de la trajectoire de sécurité, escortés par les motocyclistes de la gendarmerie, et échanger avec les partenaires de l'événement. Au total, ce sont 120 motards qui ont été sensibilisés aux risques en 2RM ce week-end.



## Mai à vélo

Le mois de mai étant propice aux ballades en bicyclettes, un collectif d'acteurs nationaux du vélo a créé « Mai à vélo ».

Cette opération vise à promouvoir la pratique du vélo en rassemblant toutes les actions entreprises localement sur tout le territoire.

Dans ce contexte, plusieurs communes du département ont organisé des animations à destination du grand public. Ainsi, les IDSR (intervenants départementaux de sécurité routière) ont participé aux actions vélo organisées par les communes de St Julien l'Ars et de Jaunay-Marigny, en mettant en place un parcours vélo ou en animant un stand avec quiz.



## BILAN DES INFRACTIONS DE MAI 2022



77

Alcool



43

Stupéfiants



414

Vitesse



125

Priorités



128

Retraits de permis

# ACTEUR DU MOIS

Laurent BOUQUET – Technicien de prévention des risques professionnels – Service prévention et maintien dans l'emploi - Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne

## Depuis combien de temps et pourquoi êtes-vous impliqué dans la sécurité routière ?

En tant que technicien de prévention, depuis quatre ans, mon rôle au sein du Centre de Gestion est d'accompagner les collectivités territoriales et établissements publics dans leurs démarches de prévention. Sur tout le territoire, les agents rencontrent différents risques et tous sont confrontés au risque routier, que ce soit en conduisant des engins, ou dans leurs activités quotidiennes avec les autres usagers de la route mais également, et on l'oublie souvent, les trajets domicile – travail.

C'est un sujet important que l'on peut appréhender de différentes manières. Ainsi, lors d'une précédente journée de sensibilisation des assistants de prévention, le risque routier avait été abordé à travers l'activité des agents de voirie et la signalisation temporaire de chantier.

## Une action de sécurité routière vous tient-elle particulièrement à cœur ?

Le risque routier est la première cause de mortalité au travail. Il est donc important que tous les aspects des dangers rencontrés soient traités.

Cette année, notre manifestation a permis d'aborder différents sujets tels que la vitesse, le téléphone, l'alcool ou encore le constat à l'amiable avec nos différents partenaires, parmi lesquels le bureau de la sécurité routière de la préfecture de la Vienne. Les IDSR présents ont illustré leurs propos d'éléments concrets, de retours d'expérience et grâce à leur approche pédagogique, ont facilité les échanges.

Le but de notre animation menée auprès des assistants de prévention lors de la semaine de la sécurité routière au travail : leur apporter des informations concrètes et utiles pour sensibiliser à leur tour, tous leurs collègues.



## AGENDA

### 21 JUIN

Opération « Quand on tient à quelqu'un on le retient », à l'occasion de la Fête de la musique

### 29 JUIN

Opération « sacs à pharmacie », à l'occasion des 50 ans de la Sécurité routière

